

## Ils rejoignent le syndicalisme confédéré Force Ouvrière

Les principaux responsables du Syndicat National des Collèges et Lycées (SNCL-FAEN) de l'académie de Nantes -300 syndiqués- ont décidé de rejoindre le syndicalisme confédéré Force Ouvrière. Olivier Rosier, responsable national des Professeurs de Lycée Professionnel (PLP) du SNCL devient ainsi secrétaire académique du SNETAA-FO (syndicat FO de l'enseignement technique), syndicat historique de la profession affilié depuis l'automne dernier à la Fédération de l'enseignement Force-Ouvrière. Jean-André Corgnet, responsable national des Professeurs d'Enseignement Général de Collège (PEGC) et secrétaire académique du SNCL, rejoint pour sa part le SNFOLC (syndicat FO des Lycées et Collèges) et assumera, entre autres, les responsabilités liées à la défense des PEGC dans le syndicat.

Avec la loi du 20 août 2008 et sa déclinaison dans la fonction publique, la disparition des syndicats de petite taille était programmée. Deux solutions s'offraient alors aux militants qui n'acceptent pas la dictature des syndicats institutionnels

de l'Éducation Nationale : soit une alliance sans principe et sans avenir avec la CFTC et une autre organisation syndicale autonome (SNAL-CSEN), soit un rapprochement avec Force-Ouvrière afin de constituer une « troisième force » fondée sur la défense réelle des intérêts particuliers et collectifs des enseignants.

Olivier Rosier et Jean-André Corgnet ont choisi cette « troisième voie », celle de l'indépendance syndicale, celle de la défense du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers des corps de fonctionnaires, celle de la défense du pouvoir d'achat. De nombreux autres militants, de toutes organisations syndicales, se posent également la question de rejoindre ce syndicalisme libre et indépendant que représente Force Ouvrière.

Gageons qu'avec leur histoire et leurs traditions, ils trouveront toute leur place dans les syndicats confédérés Force



De gauche à droite : J.A. Corgnet, ex-responsable SNCL/PEGC \_ J.P. Charaux, secr. du SNFOLC 44 \_ O. Rosier, ex-responsable SNCL/PLP \_ M. Le Roc'h, secr. adjoint de l'UD-FO

Ouvrière. Nous reproduisons ci-dessous l'intervention d'Olivier Rosier, lors du Conseil National du SNETAA-FO début avril et la déclaration de Jean-André Corgnet datée du 13 mai dernier.

Michel Le Roc'h

### Déclaration d'Olivier Rosier, responsable national PLP du SNCL-FAEN, devant le Conseil national du SNETAA-FO (Fréjus 4-7 avril)



#### Renoncer au pseudo-confort "...

" C'était confortable le SNCL-FAEN. La section nantaise y disposait de deux sièges au bureau national, elle était en charge de deux secteurs nationaux, celui des PLP et celui historique des PEGC. Sur l'Académie, nous détenions un siège à la CAPA des PLP, nous étions la troisième force syndicale pour les non-titulaires et pour les PEGC. Dans le corps des PLP, notre nombre d'adhérents augmentait régulièrement, et nos résultats électoraux connaissaient une forte croissance, la plus forte de l'académie.

Bref, c'était confortable le SNCL. Nous aurions pu continuer dans le confort, en choisissant l'option pour les prochaines élections, d'une simple alliance électorale avec la CSEN et la CFTC.

(...) Mais nous n'avons pas choisi le confort. Je dis nous, l'équipe militante PLP certes, mais aussi et depuis quelques jours une partie des militants Certifiés et PEGC. Cette option, est en effet parallèlement défendue, chez les Certifiés et les PEGC du SNCL, par Jean-André Corgnet, secrétaire de la section académique de Nantes, et personnage historique et haut en couleurs du SNCL et de la FAEN.

Plusieurs, dans cette salle, pourraient nous qualifier de fous pour renoncer à une solution confortable.

Mais le confort présenté est un trompe l'oeil ; et il repose surtout sur une logique de tactique politicienne qui n'est pas, mais absolument pas, dans notre conception du

syndicalisme indépendant.

Très tôt, face aux lois liberticides qui s'imposent à nous, avec la bénédiction de plusieurs grandes centrales qui rêvent de festins et d'hégémonie, nous avons cherché vers qui nous tourner pour continuer à faire vivre le syndicalisme indépendant. La centrale ne pouvait qu'être connue, attachée aux valeurs qui sont les nôtres et non signataire des lois liberticides.

Rapidement, la seule solution possible a été Force Ouvrière.

Cette logique a aussi été la vôtre, et le SNETAA est devenu le syndicat des PLP de FO.

Nous savions que le choix que nous faisons nous conduirait au SNETAA. Nous l'avons accepté sans réserve malgré, vous vous en doutez, de multiples interventions et de multiples propositions pour nous en dissuader.

#### ... pour regarder l'avenir

(...) Certes tout ne sera pas facile, certains mandats divergent. (...) Mais que pèsent ces différends, face aux enjeux de l'existence d'une troisième voie syndicale qui serait ni une pure organisation de contestation ni une simple courroie signataire de textes visant à la régression sociale?

Par nos débats nous arriverons bien à trouver des équilibres internes.

A la veille des prochaines élections cruciales pour notre avenir et celui du syndicalisme indépendant, le temps est venu de nous mobiliser. Les équipes militantes nantaises du SNETAA et PLP du SNCL ont déjà fusionné. Le travail pour porter dans l'académie le SNETAA au plus près de la CGT a commencé, les premières adhésions arrivent, la liste CAPA est quasiment bouclée et elle intégrera des PLP du SNFOLC, qui, demain rejoindront notre maison, leur maison.

Ce conseil National de Fréjus est donc pour le SNETAA-FO de Nantes, un acte fondateur pour une nouvelle équipe volontaire, renforcée, diverse, qui portera sans complexe les couleurs du SNETAA, de la FNEC et de la CGT-FO.

C'est au nom de cette équipe que je salue toute l'équipe niçoise pour son accueil, son dynamisme et pour nous permettre aujourd'hui de nous retrouver."

Olivier Rosier,  
Fréjus, le 5 avril 2011

### Déclaration de Jean-André Corgnet, démissionnaire de ses mandats au SNCL-FAEN (bureau national, secrétariat "PEGC", secrétariat académique)



#### Après trente ans de militantisme au SNCL "...

" Près de 30 ans militant du SNCL, et hier encore Responsable National des PEGC, Membre du Bureau National, Secrétaire académique section de Nantes, Responsable regroupement académie de Rennes pour le SNCL-FAEN ; je me dois aujourd'hui d'informer de la situation.

Depuis de nombreux mois, j'ai pris acte des nouvelles règles du dialogue social qui s'imposeront lors des élections professionnelles d'octobre 2011 dans l'Education nationale.

Les accords de Bercy de juillet 2008 signés par le patronat et les confédérations CGT - CFDT, transposés au secteur public par la loi de juillet 2010, loi déclinée sous forme de décret, imposent un seuil minimal de représentativité au moment des élections afin de réduire le nombre d'interlocuteurs syndicaux au profit des plus gros d'entre eux. L'objectif est clair. Le syndicalisme français se résumera à deux modes syndicaux : les réformateurs et les contestataires, pour probablement à plus long terme tendre vers un syndicalisme monolithique à l'échelle européenne. Je suis attaché au pluralisme syndical qui permet, seul, la démocratie.

Or c'est la disparition des syndicats, des fédérations de petite taille qui est programmée ! Certaines fédérations ou confédérations n'atteindront jamais le pourcentage nécessaire pour franchir la barre de représentativité dans la fonction publique.

#### ... "j'ai fait le choix de démissionner de tous mes mandats nationaux et académiques pour rejoindre FO

J'ai pris acte de la volonté, pendant deux ans, de la FAEN, de rechercher des solutions en prenant contact avec l'ensemble des fédérations, confédérations existantes à ce jour. Il ne reste au final qu'une simple alliance électorale avec le SNALC-CSEN et le SCENRAC-CFTC (enseignement public) à nous être proposée.

Le dialogue fédéral de la FAEN face à des confédérations prenant en compte l'ensemble des fonctions publiques ne pouvait que diverger. La réponse syndicale, étant donné l'ampleur des attaques, ne peut se forger qu'à un niveau confédéral.

Peut-on croire qu'une alliance électorale avec le SNALC-CSEN (4,79% aux élections 2008) et la CFTC (0,82%) puisse constituer une large alliance, un réel point de départ pour construire dans l'avenir une troisième voie syndicale indispensable, un syndicalisme de critiques, et de négociations ? S'alliant avec une entité dont le SNCL-FAEN s'est opiniâtement démarqué depuis l'origine, notre syndicat se ferme de nombreuses portes.

Je ne peux envisager cette alliance comme unique solution. Tirant toutes les conséquences de cette analyse, j'ai donc démissionné à dater du 1er mai, avec regret, de toutes mes fonctions et charges, nationales et académiques, au sein du SNCL-FAEN.

Pour préparer l'avenir et permettre l'existence d'une troisième voie syndicale, il me faut dès à présent me rapprocher de nos collègues de FORCE OUVRIERE. Seule FO semble offrir la possibilité d'un certain pluralisme syndical à l'échelle confédérale. De même lorsque la FNEC-FP-FO s'attache à défendre le statut général de la Fonction publique et les statuts particuliers des corps de fonctionnaires avec toutes les garanties qui s'y rattachent, c'est tout l'édifice de l'école républicaine, le service public, la laïcité qu'elle défend. Dès ces élections professionnelles d'octobre 2011, il nous faut les soutenir. Cette action me semble la seule solution pour permettre l'existence d'une troisième force dans le futur paysage syndical avant 2014.

A Sautron, le 13 mai 2011  
Jean André Corgnet